

(λ)

(N° 84.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 30 JUILLET 1907.

---

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le Projet de Loi modifiant la loi du 26 juin 1899 portant réorganisation du personnel des services administratifs, des officiers comptables du matériel d'artillerie, des adjoints du génie, du personnel du service de santé et du service vétérinaire.

*(Voir les nos 207 et 217, session de 1906-1907, de la Chambre des Représentants.)*

---

Présents : MM. le Comte DE BROUCHOVEN DE BERGEYCK, Président-Rapporteur; BERNAEYGE, MEYERS, MULLE DE TER SCHUEREN et STEURS.

MESSIEURS.

Dans sa séance du 26 juillet dernier, la Chambre des Représentants a adopté, à l'unanimité, le Projet de Loi qui vous est soumis.

La modification proposée à la loi du 26 juin 1899 répondant à une nécessité reconnue, votre Commission vous propose, Messieurs, d'adopter ce Projet de Loi à l'unanimité.

*Le Président-Rapporteur,*  
Comte DE BERGEYCK.